

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CLAUSE GÉNÉRALE

Le fait de passer commande implique l'acceptation des présentes conditions générales qui l'emportent, de convention expresse, sur celles de l'acheteur, sauf dérogation écrite et préalable. Nos catalogues et documents techniques n'ont pas de caractère contractuel. Nous nous réservons le droit d'en modifier à tout moment les caractéristiques comme celles de nos produits. Nous nous efforçons de fournir nos meilleurs efforts, dans le cadre d'une obligation de moyens, pour exécuter la prestation mentionnée au devis. Les présentes sont conclues en considération des Parties de sorte que les obligations des présentes ne peuvent être transmises à un tiers sans l'accord des Parties. Une confirmation de commande est transmise à l'acheteur pour validation de la commande.

ECO-CONTRIBUTION

L'écocontribution est la contribution de l'acheteur pour un équipement neuf au financement de son élimination. Cette écocontribution est intégralement versée par les producteurs aux éco-organismes. Archétype est adhérent à l'organisme Valdélia (éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition Écologique). Numéro d'enregistrement en application de l'article L.541-10 du code de l'environnement - Identifiant unique (IDU) : FR013363_10QDVU

LIVRAISON

Les délais de livraison convenus sont donnés à titre indicatif et sans engagement. Un retard de livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à une annulation de commande ni à une diminution de prix, ni même à dommages et intérêts. Nos expéditions sont effectuées suite à la réception du paiement d'un acompte (intégrant notamment les frais logistiques), sauf stipulation contraire sur la commande. Quel que soit le mode d'expédition (notamment les envois postaux), tous les envois voyagent aux risques et périls de l'acheteur. Il appartient au destinataire de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur avant de prendre livraison du matériel. Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles, avec facturation correspondante. Dans ce cas, l'acheteur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de l'attente du solde de sa commande pour différer le paiement correspondant. Il appartient à l'acheteur de prendre toutes les dispositions utiles pour assister à la livraison et au montage des marchandises livrées. A défaut, il assumerait l'entière responsabilité de toute détérioration ou disparition qui n'aurait pas fait l'objet d'un constat contradictoire.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix s'entendent toujours pour paiement comptant à notre domicile et sans escompte, sauf stipulation différente, écrite et acceptée par nos soins. Dès lors que la commande est validée le prix est dû dans son intégralité par l'acheteur. L'acheteur ne peut opposer sa décision unilatérale de limiter notre intervention. Un acompte de 30 (trente) % de la confirmation de commande est demandé à l'acheteur lors de la validation de commande. Une facture d'acompte sera éditée et transmise à l'acheteur pour versement de l'acompte. Le solde de la commande sera facturé à la livraison de la marchandise. Le paiement interviendra à réception de la facture finale, par virement bancaire ou chèque bancaire. Le refus ou le défaut de paiement à son échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance sans mise en demeure préalable. Il entraîne automatiquement la résiliation des marchés et commandes en cours et nous libère de tous nos engagements. Les intérêts de retard, s'élèvent à 15 (quinze) pour cent de la somme due, courent de plein droit à partir de la date d'échéance d'un effet impayé et ce même en l'absence de mise en demeure par exploit d'huisier ou lettre recommandée. L'acheteur sera redevable pour tout retard de paiement, en sus de la clause pénale égale à 15 (quinze) pour cent de la somme due, d'une somme égale aux préjudices subis. En cas de faute de notre part entraînant un préjudice, l'acheteur s'engage à fournir ses meilleurs efforts afin de limiter le préjudice subi et à chercher de bonne foi une solution amiable avec ARCHÉTYPE.

GARANTIE

L'acheteur garantit avoir obtenu l'intégralité des autorisations légales et administratives pour la bonne exécution de la prestation commandée. L'acheteur garantit jouir de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle nécessaires pour exécuter la commande. En cas de contentieux portant sur l'exécution de la commande, l'acheteur nous garantira contre le paiement de dommages et intérêts ainsi que contre les frais de justice et les éventuels honoraires d'avocats ainsi que les dépens.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix, en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. En cas de revente, l'acheteur cède alors au vendeur toutes les créances nées, à son profit, de la revente au tiers acheteur. Les acomptes versés par l'acheteur pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.

RETARD

En cas de retard dans la livraison du chantier, nous proposons aux acheteurs un service de stockage de la commande. Le stockage est offert pendant une période de 1 (une) semaine puis facturé de la façon suivante :

- Entre 0 et 5 000 euros : 3% de la valeur des marchandises stockées ;
- Entre 5 000 et 20 000 euros : 2% de la valeur des marchandises stockées ;
- Au-delà de 20 000 euros : 1% de la valeur des marchandises stockées ;

La réserve de propriété ne sera levée qu'à la suite du paiement des frais de stockage.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous sommes titulaires de l'intégralité des droits d'auteur (patrimoniaux et moraux) ainsi que des dessins et modèles sur la ou les création(s) proposée(s) à l'acheteur. Les présentes CGV ne constituent ni un contrat de licence ni un contrat de cession sur les créations originales ni sur les dessins et modèles. Toute utilisation d'une de nos créations sans autorisation préalable écrite et ayant fait l'objet d'un contrat différent, constitue une contrefaçon au sens des articles L.313-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Nos plans et maquettes sont la propriété exclusive d'Archétype, ils ne peuvent être copiés ou diffusés sans l'accord préalable et écrit de notre société. Leur copie même partielle, leur communication à des tiers sans notre autorisation écrite est passible de poursuites selon le code de la propriété intellectuelle. En cas de contrefaçon, nous nous réservons le droit d'agir par toute voie de droit – au civil comme au pénal – afin de protéger nos droits. L'acheteur s'engage à respecter nos droits de propriété intellectuelle et à ne pas diffuser les images sans notre autorisation.

CONFIDENTIALITE

L'acheteur s'engage à respecter la plus stricte confidentialité sur le contenu de la commande, nos procédés et notre savoir-faire. Toutes les informations confidentielles, nos procédés et notre savoir-faire et leurs reproductions demeurent notre propriété. En conséquence, l'acheteur s'engage pendant une période de 15 (quinze) ans et pour le monde entier à ne pas divulguer nos informations confidentielles, nos procédés et notre savoir-faire et leurs reproductions. L'acheteur s'engage à ne faire aucun usage et à ne tirer aucun profit, directement ou indirectement, des informations, documents, maquettes qui lui sont transmis. L'acheteur s'engage à restituer tous les supports concernant les éléments transmis à notre première demande et sans délai, sans en conserver copie, sous quelque forme que ce soit.

FORCE MAJEURE

Notre responsabilité ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de nos obligations qui serait due, soit au fait de l'acheteur, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. En cas de force majeure, le contrat pourra être résilié de plein droit.

INTERPRETATION

Si une ou plusieurs clauses des présentes devait être déclarée nulle par une autorité judiciaire ou arbitrale, les Parties s'engagent à négocier de bonne foi une clause présentant un effet économique équivalent. En tout état de cause, les présentes CGV restent opposables aux Parties.

RESILIATION

Les Parties peuvent résilier le contrat en cas de faute suffisamment grave de l'autre Partie, après l'envoi d'une lettre de mise en demeure demeurée infructueuse dans un délai de 15 (quinze) jours.

DROIT DE RETRACTATION

En cas de contrat conclu à distance, c'est-à-dire sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance jusqu'à la conclusion du contrat sens de l'article L. 221-1 du Code de la consommation, ou résultant d'un démarchage, l'acheteur jouira d'un droit de rétractation dans le délai de 14 (quatorze) jours à compter de la conclusion du contrat. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. L'acheteur jouit également d'un délai de rétractation dans le délai de 14 (quatorze) jours à compter de la conclusion du contrat si le contrat a été conclu avec une offre de crédit affecté. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Dans ces deux hypothèses, si l'acheteur exerce son droit de rétractation dans les délais légaux, aucune indemnité ni pénalité ne pourra lui être demandée. ARCHÉTYPE rembourse à l'acheteur toute avance qu'il aurait versée sur simple demande.

Hors les cas de contrat conclu à distance, de démarchage ou de contrat conclu avec financement par un crédit, le droit de rétractation ne s'applique pas.

MODIFICATION DES CGV

Nous nous réservons la faculté de modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par l'acheteur.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toutes contestations de quelque nature qu'elles soient, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, seront, de convention expresse entre les parties, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Rouen nonobstant toutes stipulations et clauses contraires. Les Parties disposent d'un délai de 3 (trois) ans pour saisir le Tribunal.

Les rapports des parties sont par ailleurs soumis à la loi française.

LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

En cas de contentieux les Parties s'engagent à chercher une solution amiable de bonne foi. Si le Client a la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, il lui sera possible de recourir à une médiation, après avoir cherché une solution amiable, auprès de SAS MEDIATION qui peut être joint par téléphone au +33 04 82 53 93 06 ou par courrier à Médiation Solution, 222 chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST.

Les Tribunaux de ROUEN sont compétents.